



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tourisme et loisirs

Question écrite n° 34879

Texte de la question

Mme Catherine Génisson attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le fonds d'aide individualisé, dispositif destiné à compenser le surcoût occasionné par la présence indispensable de la tierce personne aux côtés de la personne handicapée pour ses loisirs. A la veille des départs en vacances, les associations membres de l'UNAHL observent, malgré ses fréquents encouragements, un désengagement des services jeunesse ou des caisses des écoles face à l'enfance handicapée. Elle lui demande si l'UNAHL peut être assurée que des mesures vont être rapidement prises afin de développer le fonds d'aide individualisée, et permettre ainsi aux enfants handicapés d'avoir pleinement, et dans les meilleures conditions possibles, accès aux vacances.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34879

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 1999, page 5456